

FOYER RURAL de FAYENCE-TOURRETTES

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

26 novembre 2009 à 18h30 au Mille-Clubs.

Présents : M. Toche – Y. Guillerault - R. Audbert - A. Peyrachia - B. Monique - N. Halloin
J. Peyracchia - L. Dabos - A. Sevain - C. Mireille – H. Poupon - A. Grimault
M.J. Zaidi

Absents excusés : C. Chabaud - F. Chabaud - A. Caradonna - M. Jung - F. Converset.
A. Delhoume - L. Rigaud.

Invités : Romain Caradonna, Satya Coscioli, Margaret Hoskins, Napo Romero
Isabelle Vintenon

1- INTRODUCTION DU PRESIDENT.

Michel Toche ouvre ce conseil d'administration en notant que l'ordre du jour particulièrement chargé impose à tous un souci d'objectivité et une concision dans les interventions. Il souhaite la bienvenue aux différents invités et salue Anne Grimaud qui, suite à une démission, a intégré le Conseil Municipal de Fayence où elle siègera avec l'opposition. Notre collègue a opté pour sa participation à la Commission municipale chargée de la culture et du patrimoine.

2- PRESENTATION D'ACTIVITES FUTURES ET POTENTIELLES.

2-1 : L'Association « Caracol ».

Satya Coscioli et Napo Romero présentent leur ambitieux projet d'implantation dans le canton de Fayence d'un pôle cirque. La première s'est spécialisée dans la voltige équestre et le second est musicien. Dans un premier temps la mairie de Fayence n'a pas semblé très intéressée par cette initiative.

Satya Coscioli et Napo Romero ont rapidement constaté que le Foyer Rural de Tourrettes-Fayence était, dans notre région, une force vive sur laquelle ils pourraient éventuellement s'appuyer. Ils sollicitent a caution culturelle et artistique du Foyer Rural afin de mener à bien leur entreprise.

Le Président du CA souhaite longue vie à l'Association « Caracol », confirme que le Foyer Rural est particulièrement curieux de toutes activités qui pourraient se développer, se dit disposé à étudier toutes possibilités de synergie entre le Foyer Rural et « Caracol » et pourrait ultérieurement réfléchir à un parrainage. Les membres du CA demandent que, une fois approfondi et précisé, le projet de « Caracol » soit à nouveau présenté et discuté.

2-2 : Les activités nouvelles :

- Margaret Hoskins propose de créer au sein du Foyer Rural **un atelier de danse écossaise**.

Constatant que la communauté anglophone est relativement isolée, un groupe s'est constitué afin de créer des liens sociaux entre ces nouveaux habitants venus de Grande Bretagne. Avec l'aide d'un couple habitant à Valbonne s'est ainsi constitué un groupe de danses écossaises qui recherche aujourd'hui un local.

Le CA donne son accord pour que les premier et troisième mardis de chaque mois, entre 17 et 19 heures, le mille clubs soit réservé à ce nouvel atelier qui sera évidemment ouvert à tous, même si les explications et les commentaires resteront donnés en anglais.
Lancement de cette activité le 15 décembre.

3- BILAN DU FESTIVAL BAGILIBA.

Isabelle Vintenon se félicite du succès de l'édition 2009 festival Bagiliba : météo favorable et public nombreux.

Au niveau des difficultés elle souligne :

- la faible fréquentation des expositions. Pour y remédier, il faudrait envisager de coupler exposition et autres activités.
- la difficulté de faire vivre un festival quand les collectivités territoriales (Conseil Régional et Conseil Général) réduisent drastiquement leurs subventions ? Dans ce contexte, il faut s'interroger sur la pérennité d'une autre manifestation : « Les journées Ecobio » qui n'est pas financièrement en équilibre.
- en 2010, une difficulté supplémentaire est à prendre en considération : le domaine de Tassy ne sera plus accessible pour recevoir les manifestations.
- l'absence de tout représentant officiel des municipalités de Fayence et de Tourrettes étonne. Le CA demande que le Président manifeste son étonnement auprès des Maires de ces deux communes

4- LA VISITE DES SECTIONS.

Comme il s'y était engagé, Michel Toche, accompagné de Madeleine Jung, a fait le tour des différentes sections afin de rencontrer tous les adhérents du Foyer Rural. Le bilan de ces visites sera présenté lors de l'Assemblée Plénière du 10 décembre 2009.

Parmi les premières conclusions, retenons :

- la qualité du potentiel que représentent ces nombreux adhérents : compétence, enthousiasme, réalisations.
- le rôle incontournable des animateurs bénévoles
- la nécessité de réfléchir à une gestion plus dynamique car si les adhérents se montrent peu exigeants quant aux conditions matérielles, certains investissements s'imposent pour améliorer le travail de chacun. Le Foyer Rural a su se doter d'une saine gestion mais il ne faut pas que cette sagesse devienne un handicap.

5- LES TRAVAUX ENVISAGES :

Force est de constater que depuis la visite du Maire de Fayence, aucun des travaux listés n'a été effectué : ni le nettoyage des vitres, ni l'amélioration des éclairages ou la réparation des fuites dans les plafonds de l'ancien collège... Un courrier adressé par Michel Toche à Jean-Luc Fabre en octobre 2009 est resté sans réponse.

Le Conseil d'Administration mandate Le Président, le Trésorier André Sevain et Rolande Audbert pour rencontrer de nouveau le Maire et solliciter un échéancier écrit pour la réalisation des travaux indispensables.

6- LE PHOTOCOPIEUR.

Le contrat de location du photocopieur étant arrivé à échéance, une habile négociation a permis d'obtenir un nouveau contrat plus intéressant économiquement : gain de 70 euros par trimestre.

7- LE TELETHON.

Une première opération concernant le téléthon est organisée par la section VTT. Cependant contrairement aux conditions obtenues les années précédentes, en 2009 le transport des participants sera en partie à la charge de la section VTT puisque un seul car sera fourni gratuitement, le second étant facturé 374 euro.

8- LE BUS DU FOYER RURAL.

- le Foyer Rural envisage de revendre le bus acheté en 2008 car il ne répond pas aux besoins des sections utilisatrices
- l'Association «Les amis du zat » pourrait faire une offre. Au prix du bus, s'ajoute le transport : le Foyer Rural pourrait alors prendre en charge le déplacement Fayence-Sète. La seconde partie du voyage devra être assuré par l'acquéreur
- L'Union Régionale des Foyers Ruraux projetant de se défaire de son « Trafic », le Foyer Rural de Fayence-Tourrettes pourrait être intéressé. Dans cette optique, il est urgent de préparer un dossier de demande de subvention au Conseil Régional.

9- LE POINT SUR CERTAINES ACTIVITES DU FOYER RURAL.

- Une section « **Anglais** » prend son essor avec comme animatrice Micheline Rochard. Le précédent professeur (Mr Gamond) devra dans les dix jours retirer tout le matériel accumulé dans la salle de l'ancien collègue.
- En revanche, **le cours de gym** programmé le jeudi s'arrête car son animateur n'est plus disponible.

10- SOLLICITATION DU « NOUVEAU JOURNAL ».

Les responsables du « Nouveau Journal » ont pris l'attache du Foyer Rural afin de disposer du mille clubs le 20 décembre prochain afin d'organiser leur fête de fin d'année.

Cette demande reçoit l'accord du Conseil d'Administration. Cependant il est impératif d'avertir au préalable la Mairie ainsi que les Pompiers.

11- ORGANISATION DU CARNAVAL.

- L'OMA (Office Municipal d'Animation) prépare pour mars 2010 la reprise du Carnaval.
- Parmi les Associations contactées figure aux côtés du Foyer Rural, l'Office du Tourisme ou encore l'Association du mitan. Le Foyer Rural, qui n'apporterait aucune participation financière, interviendrait à travers ses ateliers et ses activités.

12- FETE DE FIN D'ANNEE.

Le Trésorier, André Sevain, propose qu'une fête de fin d'année, pouvant se dérouler le 20 juin 2010, regroupe tous les adhérents du Foyer Rural. Il reste à définir un lieu pour cette rencontre car il semble que le parc de « la Maison de Pays » ne soit plus accessible.

13- CONTRAT DE LA FEMME DE MENAGE.

Le Contrat à Durée Limitée signé avec la femme de ménage s'achève le 15 décembre 2009. Le Conseil d'Administration donne son feu vert pour que ce contrat soit renouvelé et que, si l'intéressée le désire, il soit transformé en CDI.

14- PROBLEMES DE COMPTABILITE

- Les réserves financières du Foyer Rural diminuent ;
- Cette situation a plusieurs causes : d'une part, les subventions de la mairie de Tourrettes et du Conseil Régional ont été significativement réduites : respectivement de 500 et 1300 euro. D'autre part les « retours » des productions vendues (recette des spectacles, participation des adhérents de certaines sections, investissement pour lancer de nouvelles activités) sont en baisse.
- Le Conseil d'Administration se prononce pour le versement de primes de fin d'année pour le personnel salarié du Foyer Rural dans la limite de 180 euro.

15- LE FUTUR SPECTACLE DE LA CORDEE.

- En Janvier (les 29 & 30) la compagnie « La Cordée » présentera son nouveau spectacle : « **La mastication des morts** ».
- Le Président souhaite que la Secrétaire du Foyer Rural assure la gestion des réservations qui doivent être généralisées afin de faciliter l'organisation.
- Un tarif spécial sera réservé aux Groupes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H 35.

Le Président
Michel Toche